

**Procès-verbal de l'assemblée générale du  
27 mai 2016, 20h00  
Métairie La Gentiane**

**Présents :** Eric Haldimann (président), Micaël Haldenwang, Roger Jeanneret, Pierre Dolder, Laurence Schaffner, Basset Corine, Basset Jean-Luc, Anaële Simon, Pauline Maire, Vanessa Bilat, Jean Menoud, Claude Rufini, André Veuve, Gabriel Billod, Michèle Kiener

**Excusés :** Sylvia Stähli, Josette Monnet, Anne-Lise Lecomte, Caroline Suppan, Katia Chardon

### **1. Accueil**

---

Le président ouvre la séance à 20h15 et remercie la Famille Michèle Kiener pour son accueil à la Métairie La Gentiane. La famille Kiener est prestataire sur le tronçon 3 et cet endroit permet de se restaurer et de dormir.

Le président propose que tout le monde se tutoie dans l'assemblée. Cette pratique est courante dans le milieu des randonneurs.

L'ordre du jour ne suscite pas de remarque et est accepté.

### **2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 7 mai 2015**

---

La lecture du procès-verbal, qui était téléchargeable sur le site [www.aren.ch](http://www.aren.ch), n'est pas demandée. Ne suscitant pas de remarques, celui-ci est adopté.

### **3. Rapport du président**

---

Mesdames et Messieurs, Chers amis,

C'est avec plaisir que je vous présente mon rapport en cette année 2016.

En 2015, nous avons pris un peu de retard sur l'équipement du 1er tronçon dans les faits seulement 2 portails ont été installés.

En effet, nous avons toujours trouvé les portails de M. Maître de Glovelier trop chers et c'est pourquoi Roger Jeanneret qui avait déjà imaginé, fabriqué, et essayé plusieurs portails cavaliers, a finalement opté pour un portail découlant de tous les autres et qu'il a fait construire par un professionnel de l'équipement agricole possédant un atelier à la Brévine et à Môtiers, Jeanneret Hydro Mécanique. Depuis seulement quelques jours, les 20 portails sont revenus dans son atelier après avoir été galvanisés.

Des socles en béton, moins chers que ceux de M. Maître, ont été commandés chez M. Sébastien Menoud.

Ceci dit, dans quelques temps nous allons pouvoir installés tout cela sur le 1er tronçon et penser sérieusement à son inauguration officielle. Celle-ci sera vraisemblablement prévue au printemps 2017.

Le 2ème tronçon reliant les Montagnes de Travers, la Brévine, la France, les Bayards, la Côte-aux-Fées et via le Val de Travers a subi plusieurs modifications dues aux refus de certains propriétaires de voir passer des chevaux sur leur propriété. En principe, il reste uniquement une autorisation de passage sur le territoire Français pour pouvoir déposer le dossier du 2ème tronçon au service de l'aménagement du territoire (SAT).

Pour le 3ème tronçon, celui reliant la Vue des Alpes à Renan pour rejoindre le réseau de l'A.R.E.F. et de l'A.R.E.C. en passant par le lieu où nous nous trouvons actuellement à la Gentiane, ainsi que chez Claude Rufini aux Convers. Tous les propriétaires ont été contactés sauf sur Berne où c'est Claude qui s'en charge. Il faut encore voir où passe le réseau A.R.E.F pour créer la liaison complète entre les deux réseaux. (Michèle Kiener nous montre sa carte de l'AREF lors de la séance).

Pour ce 3ème tronçon seul un propriétaire nous pose problème, mais ceci devrait être résolu suite à sa rencontre avec Pierre Dolder. Le plan sera remis prochainement aux responsables des chemins pédestres et aux VTT. Il pourra ensuite être remis au SAT.

Nous avons entamés également le 4ème tronçon reliant le Locle, la Chaux de Fonds, le Communal de la Sagne, la Cibourg et également le réseau de l'AREF. A ce stade nous avons pris contact avec certains cavaliers et propriétaires pour mettre sur plan le futur tracé. Ici, le travail n'est pas facile car on sent bien que les propriétaires craignent que tous les chevaux de la Chaux de Fonds passent sur leur propriété.

Passons maintenant aux finances, nous avons reçu un peu d'argent et c'est bien pour cette raison que nous avons pu commander des portails et des socles.

10'000.- Association Centre-Jura

60'000.- Loterie Romande sur 3 ans (soit 20'000.- en 2015)

237'000.- Service de l'économie de Neuchâtel-NECO sur 3 ans (soit 39'468.- pour 2015)

Plusieurs autres demandes ont été faites notamment auprès de l'Aide Suisse aux Montagnards et le Pattenschaft. Ces dernières ont été refusées et quelques communes ont également refusé ou tout simplement pas répondu.

Michael reviendra plus en détail sur les chiffres et la somme d'argent à disposition dans son rapport.

Notre site internet a été amélioré et maintenant notre nouvelle secrétaire, Caroline Suppan, peut apporter plusieurs ajouts ou modifications elle-même.

Caroline a notamment ajouté une vidéo du passage d'un portail cavalier et inclus la liste des personnes ayant offert un ou plusieurs portails.

Des portails nous ont d'ores et déjà été promis par la Société de Cavalerie du Locle, les Amis du Crêtêt, Jeanneret Hydro Mécanique la Brévine et Môtiers et Jöel Lachat vétérinaire à la Chaux de Fonds.

Je termine donc ce rapport 2016 en remerciant toutes les personnes qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à mettre (ou à maintenir) le pied à l'étrier de l'Association du Réseau Equestre Neuchâtelois.

#### **4. Rapport du caissier**

---

M. Haldenwang commente les comptes 2015, dont le détail figure sur le document annexé.

Les cotisations ont augmenté depuis 2014 grâce à l'adhésion de nouveaux membres et prestataires.

Les dons sont de La loterie Romande (20'000.-), du Service de l'économie de l'Etat de Neuchâtel-NECO (39'468.-). Le don de l'Association Centre-Jura (10'000.-) sera comptabilisé en 2016.

Les comptes de l'AREN sont bouclés avec un capital de 68'257.- au 31.12.2015. Ce capital sera utilisé en 2016 pour l'achat et la pose de portails conformément aux devis signés fin 2015.

M. Haldenwang est remercié pour son travail.

#### **5. Rapport des vérificateurs de comptes**

---

Monsieur Jean Menoud donne rapport de la vérification des comptes.

Les comptes sont clairs et bien tenus. Les vérificateurs proposent de donner décharge au caissier. Le caissier est remercié.

Ce rapport est accepté par un lever de mains.

#### **6. Nomination des vérificateurs de comptes**

---

Monsieur Jean Menoud est libéré de sa fonction de vérificateur de comptes. Mme Josette Monnet est reconduite dans ses fonctions et Mme Anaëlle Simon devient vérificatrice de comptes, tandis que Mme Vanessa Bilat devient assesseur.

#### **7. Admissions et démissions**

---

Admission : Gabriel Billod, Caroline Suppan, Carol Fluck, Laurent Hageli, Nathalie et Jean-François Kneuss, Patricia Maye, Vanessa Bilat.

Toutes ces personnes sont admises en tant que nouveaux membres, ainsi que qu'Caroline Suppan au comité.

Démission : Jaqueline Fatton

## 8. Montants des cotisations

---

Le comité propose de maintenir les mêmes cotisations que l'an dernier, à savoir :

- membre individuel CHF 50.-/an
- membre familial CHF 80.-/an
- membre prestataire CHF 100.-/an

La proposition est acceptée à l'unanimité.

Il est possible de s'acquitter de sa cotisation à la fin de l'assemblée.

## 9. Réseau – état actuel

---

L'état d'avancement des tronçons a été mentionné dans le rapport du président.

Eric Haldimann rappelle aux prestataires d'aller contrôler leurs données sur les fiches prestataires. Les modifications sont à envoyer à l'adresse [info@aren.ch](mailto:info@aren.ch).

## 10. Site Internet (réseau, prestataires, etc.)

---

Ce point a été traité dans le rapport du président.

## 11. Divers

---

Corine Basset et son mari Jean-Luc Basset se présentent en tant que prestataire aux Bayards.

La cohabitation entre les VTT, les pédestres et les cavaliers est encore un sujet de conflit lors des demandes préalables auprès des associations Neuchâtel Rando (chemins pédestres) et Neuchâtel VTT, mais sur le territoire, ces conflits ne semblent pas se produire.

La séance est levée à 21h20.

La Gentiane, le 27 mai 2016– L. Schaffner

### Annexes :

- Bilan final des comptes
- Pertes et profits

24.05.16 19:18

## AREN - 2015

Page 1

### Bilan final

01.01.15 - 31.12.15

Actif			Passif		
<b>1</b>	<b>Actifs</b>	<b>69'417.00</b>			
<b>10</b>	<b>Actifs</b>	<b>69'417.00</b>			
<b>100</b>	<b>Liquidités et titres</b>	<b>68'257.00</b>			
1000	Caisse	1'427.15			
1010	Compte postal	66'829.85			
<b>110</b>	<b>Créances</b>	<b>1'160.00</b>			
1100	Créances envers des tiers	1'160.00			
				Différence (capital)	69'417.00
		69'417.00			69'417.00

24.05.16 19:19

## AREN - 2015

Page 1

### Pertes et Profits

01.01.15 - 31.12.15

Charges			Produits		
<b>6</b>	<b>Autres charges d'exploitation</b>		<b>3</b>	<b>CA des ventes et prestations de services</b>	
<b>61</b>	<b>Entretien, réparations, remplacem. (ERR)</b>		<b>32</b>	<b>Ventes</b>	
<b>610</b>	<b>Entretien, réparations, remplacem. (ERR)</b>		<b>320</b>	<b>Ventes de marchandises</b>	
6100	ERR machines, outils et appareils	10'185.55	3200	cotisation	3'910.00
<b>66</b>	<b>Publicité</b>		<b>340</b>	<b>Ventes de prestations de services</b>	
<b>664</b>	<b>Frais de voyage et conseils à la clientèle</b>		3400	Ventes de prestations et matériels	4'680.00
6641	Frais de représentation	154.56	<b>36</b>	<b>ventes annexe</b>	
<b>68</b>	<b>Résultat financier</b>		<b>360</b>	<b>Autres produits</b>	
<b>680</b>	<b>Charges financières</b>		3600	don	59'500.00
6840	Frais de banque et des chèques postaux	73.20			
<b>685</b>	<b>Produits financiers</b>				
6850	Prod. financ. s/avoirs CCP/banque	-0.20			
	Différence (bénéfice)	57'676.89			
		68'090.00			68'090.00